

## **Appel à propositions d'articles**

### **Agora Débats/jeunesses n° 47 :**

#### **« Volontariat civil et service civil volontaire : des cadres d'engagement émergents »**

Depuis les émeutes urbaines de novembre 2005, resurgit en France un débat sur l'éventualité de la création d'un service civil obligatoire qui pallierait la suppression, en 1997, du service national obligatoire, en remplissant les fonctions d'intégration politique et sociale antérieurement attribuées à la conscription. Les prises de position des principaux leaders politiques se sont multipliées ces derniers mois, en faveur ou contre ce rétablissement, inscrivant ce sujet à l'agenda de la campagne pour l'élection présidentielle de 2007. Or, la question de l'existence d'un service civil n'est nullement nouvelle et mérite d'être remise en perspective avec les évolutions de la conscription. Trois grandes périodes peuvent rapidement être distinguées. La première, du début des années 1960 au milieu des années 1990, donne lieu, dans un contexte de déclin de l'armée de masse et de diminution de l'acceptabilité sociale de l'obligation de service, à la transformation du format du service national. L'émergence, puis l'institutionnalisation des formes civiles en constitue un des volets. La seconde période se concentre autour de la réforme des armées décidée au début de l'année 1996 par Jacques Chirac. Elle débouche sur la professionnalisation des armées et la création d'un nouveau service national universel maintenant des obligations et inaugurant les volontariats militaires et civils. Les formes civiles existantes sont alors intégrées au titre des volontariats civils laissant présager la structuration d'un secteur du service civil remplissant une fonction sociale identifiée. Or, comme en témoigne la dernière période qui débute en 2000, aux volontariats civils sont venus s'adosser d'autres dispositifs, comme le service civil volontaire et le contrat de volontariat associatif créés en 2006, qui ont contribué à redessiner les contours de ce secteur.

Actuellement, le champ du volontariat civil ou du service civil volontaire, l'appellation variant d'un dispositif à l'autre, s'organise autour de plusieurs pôles qui ont leurs spécificités propres. En effet, ils se différencient en termes de cadres législatifs, d'institutions gestionnaires, d'objectifs visés et de publics concernés. Ils ont en revanche en commun de constituer des cadres d'expérience à part entière en proposant aux individus, dans le cas présent, aux jeunes, de se mobiliser à temps plein pour une période d'au moins six mois, au sein d'une organisation, pour y effectuer une mission d'intérêt général. En contrepartie, les volontaires reçoivent une indemnité et accèdent à des droits sociaux. Le cadre juridique, le format et les objectifs du volontariat ou du service civil volontaire les différencient à la fois du bénévolat et du salariat. Peuvent ainsi être recensés : les volontariats civils du service national universel, le volontariat de solidarité internationale, le service volontaire européen et le contrat de volontariat associatif, auxquels il convient d'ajouter le service civil volontaire qui est un label regroupant des dispositifs relativement hétérogènes, dont une partie des précédents. Pour être exhaustif, mériteraient également d'être citées les associations qui proposent, depuis de nombreuses années, à leurs bénévoles de devenir volontaire sans pour autant bénéficier d'un statut spécifique.

Ce numéro d'*Agora débats jeunesse* a pour objectif de proposer une réflexion sur ce sujet en rassemblant des contributions s'intéressant à ces différents cadres d'engagement. Compte tenu des nombreuses questions que soulèvent leur multiplication et leur développement, plusieurs axes pourront ainsi être explorés :

- Les publics des dispositifs : cet axe vise à mieux connaître le profil social des jeunes volontaires, les motifs de leur engagement, les contours de leur expérience et l'impact de celle-ci sur leur parcours scolaire, professionnel ou citoyen ;
- Le travail des volontaires : cet axe porte plus spécifiquement sur leurs activités, leur intégration dans l'organisation qui les accueille et leur place en son sein et les conditions pratiques d'effectuation de leur volontariat ou de leur service ;
- Les acteurs du volontariat : cet axe concerne pour finir, la diversité des acteurs qui interviennent dans la promotion et la mise en œuvre des différents dispositifs. Il s'agira tout autant de s'intéresser aux pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) qu'aux organisations accueillant des volontaires (comme par exemples les associations et les collectivités territoriales).

Les propositions d'articles s'inscriront dans l'un ou l'autre de ces axes et pourront également traiter d'expériences étrangères. Elles préciseront les données empiriques mobilisées et la méthodologie employée.

## **Calendrier**

Remise des propositions d'articles (2 pages) : **15 juillet 2007.**

Sélection des propositions d'articles et réponse aux auteurs : **30 juillet 2007.**

Remise des articles : **15 décembre 2007.**

Sortie du numéro : **mars 2008.**

Informations et envoi des propositions d'articles : Valérie Becquet ([becquetv@club-internet.fr](mailto:becquetv@club-internet.fr))

La coordonnatrice du numéro

Valérie Becquet